

Conditions générales de vente et de livraison pour la Suisse

Pour les contrats liés à l'exportation voir les conditions spéciales

Domaine d'application

Les conditions de vente figurant ci-après s'appliquent à toutes les ventes et livraisons, sauf accord contraire conclu par écrit. En passant la commande, l'acheteur reconnaît que les présentes conditions ont un caractère obligatoire.

Prix

Les prix s'entendant nets, en francs suisses hors TVA, sans emballage départ entrepôt d'ISOMET SA, Otelfingen. Les offres de prix sont fixées quotidiennement et ne sont valables que le jour de la commande. Au-delà, elles sont sans engagement et sans obligations. Nous nous réservons le droit, à tout moment et sans préavis les prix pour tenir compte du marché (prix des matières premières, tarifs douaniers, taxes sur le chiffre d'affaires, cours du change etc.) Le montant minimum de facturation s'élève à CHF 100.00 (hors VAT) pour les petites commandes.

Conditions de paiement

- a. Câble, fils et accessoires
Les factures sont payables dans 14 jours avec 2% escompte ou à 30 jours net.
- b. Fil de cuivre émaillé etc.
Les factures sont payables à 30 jours net et sans escompte.

Il ne pourrait y avoir de compensation entre les paiements exigibles et une quelconque revendication. Les modifications mineures par rapport à la commande ou des revendications au titre de la garantie du fournisseur n'autorisent pas l'acheteur à différer les paiements exigibles. ISOMET SA sera dispensée de son obligation de livraison en cas de non-respect des conditions de paiement. Toutefois, l'acheteur restera tenu de prendre livraison. En cas de retard de la réception de la marchandise, le prix global ou le solde restant dû sera payable immédiatement.

Délais de livraison

ISOMET SA s'efforce de respecter les délais convenus. Si la livraison est retardée pour des raisons indépendantes de notre volonté (cas de force majeure, difficultés d'importation ou de transport, retard de la part de fournisseurs tiers, modifications ultérieures sollicitées par le client etc.), le délai de livraison sera différé en conséquence. Le retard de la livraison n'autorise pas le client à résilier le contrat, à refuser la livraison et/ou à réclamer des dommages-intérêts.

Quantité de livraison

Nous nous réservons le droit de livrer les câbles, les tuyaux et les pièces en cuivre dans des longueurs variant de plus ou moins 10%. Les prix sont adaptés en conséquence. Le client peut exiger de dommages-in-intérêts ou une livraison complémentaire en cas de quantité non conforme.

Transport, emballage et assurance

La livraison s'effectue aux frais du client et à ses risques et périls. Les livraisons par camion s'effectuent franco-domicile dès 500.00 net ou dès 100Kg pour les fils de bobinage ronds et plats mais avec une participation à la RPLP. Pour l'envoi par poste ou pour les livraisons par express nous facturons généralement les frais de port et d'emballage. Nous déclinons toute responsabilité liée provenant de dommages résultant du transport. L'assurance pour dommages subis durant le transport incombe seule à l'acheteur. Tout dommage résultant du transport est à déclarer, dès la réception de la marchandise, directement auprès du transporteur responsable ou de l'assurance.

Bobines, bobinettes etc...sont en général gratuites. Le retour s'effectue après un arrangement avec nous. Bobines et fûts pour les fils de bobinage ronds ou plats seront facturés. Les reprises et les remboursements s'effectuent selon convenance séparée. Les matériaux d'emballage usuels comme bobine à usage unique, cartons, matériel de remplissage, feuilles en plastique etc., ne sont pas repris.

Réclamations et garantie

Le destinataire d'une livraison doit vérifier celle-ci immédiatement dès réception. Les réclamations ne seront prises en compte que dans un délai de 5 jours après réception de la marchandise défectueuse. Celles-ci doivent être accompagnées du bon de livraison. En cas de défauts manifestes de la livraison empêchant une utilisation appropriée

de la marchandise ou pour tout dommage consécutif lié à l'article défectueux Isomet SA décline toute responsabilité. Les réexpéditions ne sont acceptées qu'après accord préalable avec Isomet SA.

Spécifications

Toutes les données relatives aux mesures et aux poids ainsi que les données techniques figurant dans les offres, les offres, les prospectus, les catalogues, sur les dessins, les photos, sur notre Home page, etc., ne sont pas obligantes. Les écarts concernant le diamètre, les couleurs, la structure etc. résultant des matières premières ou de la fabrication ne constituent pas de défauts.

Lieu d'exécution, tribunal compétente et droit applicable

Le lieu d'exécution ainsi que le lieu de juridiction sont fixés au siège d'ISOMET SA situé à CH-8112 Otelfingen. Le droit applicable sera le droit suisse. Isomet SA se réserve le droit de contacter le tribunal au siège du client.